

# BULLETIN DE RECHERCHES

N° 254

Février 1987

## Archéologie - Lieu historique national de Batoche, 1985

Peter Nieuwhof  
Services archéologiques, région des Prairies, Winnipeg

Au cours de la dernière année de mise en oeuvre du plan d'aménagement du parc, phase 1, au lieu historique national de Batoche, il a fallu exercer une surveillance archéologique et faire des travaux de récupération en raison de perturbations importantes du sol dans les sections fragiles présentant un intérêt archéologique. Ces travaux ont eu lieu autour de l'église, du presbytère, de la zareba et de la propriété Caron père, près de la route d'accès au Village-est et près de l'ancienne route 225 (fig. 1). Les trous des poteaux de la nouvelle clôture le long de la route d'accès au Village-est et de la nouvelle route 225, ont également été étudiés. La nature et l'étendue de la perturbation du sol varient d'un secteur à un autre selon les différents types de machines utilisées par les sous-entrepreneurs, soit rétrocaveuse, tarière à moteur, excavateur de fossés, motoculteur, tarière à main et pelle. Sous la direction de l'archéologue du projet, Ellen Lee, j'ai surveillé les travaux et j'ai récupéré ou inscrit les éléments d'intérêt archéologique.

L'aménagement des lieux près de l'église et du presbytère comprenait le creusement d'un fossé coupe-feu, l'enfouissement de fils électriques, de conduites d'eau et des fils des lumières de sécurité, de même que l'installation d'une borne-fontaine, l'enlèvement d'une haie de caragana et de constructions récentes, ainsi que l'installation d'une clôture comprenant deux barrières (fig. 2).

Le fossé coupe-feu creusé autour du terrain de l'église et du presbytère a été aménagé à l'aide d'un excavateur de fossé installé sur un petit tracteur. Le fossé a une largeur de 0,15 m et une profondeur de 0,45 m. Dans sa section sud, on a découvert trois clous usinés et un morceau de métal. Au nord du presbytère, on a mis au jour un bloc de mortier et une pièce de bois. La couche de mortier commençait à 5,2 m au sud de la borne-fontaine et s'étendait jusqu'à 7,1 m au sud de celle-ci. La pièce de bois reposait horizontalement sur la couche de mortier à 6,1 m au sud de la borne-fontaine. Elle a été découverte à 0,45 m de profondeur et mesure 0,10 m de largeur, 1,0 m de longueur et 0,01 m d'épaisseur. Autour de cette pièce de bois, le mortier avait 0,08 m d'épaisseur du côté sud et 0,10 m du côté nord. Un mélange de gravier et de sable de 0,3 m d'épaisseur recouvrait la couche de limon sableux dans laquelle se trouvait la pièce de bois. Près de ce vestige, on a également trouvé un os de mammifère, deux tessons de verre clair provenant d'une bouteille (l'un patiné, provenant du collet d'une bouteille à médicament et l'autre d'une bouteille en verre clair) ainsi qu'un tesson provenant du collet d'une bouteille d'encre et portant en relief l'inscription DALL[EY'S] (Urquhart 1976: 172). Ce vestige peut faire partie des fondations d'une annexe du presbytère datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup>.

Une tranchée pour l'enfouissement des fils électriques a été ouverte autour de l'église et du presbytère (fig. 2). Au coin nord-est de cette tranchée, une pierre recouverte de mortier ainsi qu'un bout de poteau de bois ont été découverts (fig. 3). Ils se trouvaient à 12,2 m au sud du coin nord-est de l'église. La partie supérieure de la pièce se trouvait à 0,10 m de profondeur; elle mesurait 0,40 m de longueur (nord-



Environnement  
Canada

Environnement  
Canada

Parks

Parcs

This publication is available in English.

sud), 0,37 m de largeur (est-ouest) et entre 0,36 et 0,37 m d'épaisseur. La terre enlevée contenait des fragments de céramique, des tessons de bouteilles, des morceaux de métal, des parties de contenants de métal et des fragments osseux. Il s'agirait de la base d'un poteau de barrière associée à la présence d'une rangée de poteaux d'attache ou de poteaux de clôture orientés nord-sud et situés à l'est de l'église.

On a aussi creusé une tranchée au nord et à l'ouest de l'église et du presbytère, pour l'installation d'une borne-fontaine et de canalisations d'eau qui pénètrent dans le presbytère par le coin nord-ouest. Un poteau de bois a été mis au jour à 5,85 m au nord et à 0,2 m à l'ouest du coin nord-ouest de la dépense du presbytère. Ce poteau, d'une hauteur de 0,6 m, se trouvait à 0,1 m de la surface du sol. Il s'agirait des restes d'une clôture érigée au nord de l'église et du presbytère.

Dans les déblais de terre provenant du creusement de la tranchée, on a découvert des clous usinés, des fragments osseux, des fragments de verre plat (probablement des vitres de fenêtres), des tessons de bouteilles, des bouts de sangles métalliques et un grand nombre de fragments de terre cuite blanche dont trois portent l'identification du fabricant. Deux d'entre eux portent l'inscription JOHNSON BROS. MADE IN ENGLAND et datent d'après 1913 (Godden 1964: 356). Le troisième porte l'inscription J KENT/FENTON/ENGLAND en copie transfert de couleur verte ainsi qu'une inscription dorée MADE IN ENGLAND qui date de 1892 à 1913 (Godden 1964: 370; fig. 4).

Huit trous destinés à recevoir des projecteurs de sécurité ainsi que les tranchées connexes ont été creusés à la main et à la machine aux quatre coins de l'église et du presbytère. Chaque tranchée mesurait 1,52 m de longueur, 0,15 m de largeur et 0,61 m de profondeur et débouchait dans un trou mesurant 0,61 m<sup>2</sup> et 0,60 m de profondeur. Aucun vestige n'y a été découvert, sauf pour trois clous usinés retrouvés dans la tranchée du nord-est de la dépense du presbytère.

Une section de buissons de caragana d'environ 20 mètres de longueur a été enlevée de la façade sud-ouest du presbytère (fig. 2). On a déraciné les buissons à l'aide d'un tracteur et d'une chaîne. Le sol a ensuite été ameubli avec un motoculteur, puis semé en gazon. On y a découvert le col d'une bouteille verte, des fragments de céramique, plusieurs boîtes métalliques à tabac, des bouts de métal, des fragments osseux et différents morceaux de chaussures en cuir. La majorité de ces articles dataient du XX<sup>e</sup> siècle.

On a procédé à l'enlèvement d'une remise en rondins et d'un garage de bois construit sur un plancher de béton et situés au nord-ouest du presbytère. Le plancher a été soulevé et cassé à l'aide d'un chargeur frontal. Ces travaux n'ont pour ainsi dire causé aucune perturbation au sol et aucun artefact ou vestige n'a été découvert.

Une clôture blanche avec des barrières a été installée à partir du coin sud-ouest de l'église jusqu'au coin sud-est du presbytère, et du coin sud-ouest du presbytère jusqu'à l'emplacement approximatif du coin sud-est de l'ancienne école. Du presbytère à l'école, la clôture mesure 50 mètres. Le long de cette ligne, 47 trous de poteaux ont été creusés avec une tarière à main ou à moteur. Quatre vestiges de poteaux de cèdre ont été découverts dont deux entre l'église et le presbytère, plus exactement à 3,6 m et à 13,4 m à l'est de ce dernier, un troisième se trouvait à 0,95 m au sud du coin sud-ouest du presbytère, et le dernier était à 23,4 m à l'ouest du presbytère. Ces poteaux proviennent d'une ancienne clôture datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup>. Un seul fragment de verre fondu a été découvert dans un des trous à 1,8 m à l'ouest du montant de la barrière située à l'ouest du presbytère. L'analyse stratigraphique montre une couche de terre cultivée recouvrant du limon sableux et des dépôts d'argile, sauf dans la partie située près des bâtiments où la terre retirée des trous contenait du gravier et des morceaux de mortier.

En vue de la mise en place d'un panneau d'interprétation au coin sud-est de la zareba, on a excavé un secteur de 4,87 m de longueur sur 4,27 m de largeur et deux tranchées de 1,82 m de longueur sur 2,44 m de largeur, d'une profondeur de 0,12 à 0,15 m au moyen d'une rétrocaveuse; la surface du sol a ensuite été aplanie. Le sol enlevé contenait un fragment de bol en céramique polychrome peint à la main sous glaçure. De plus, on a enlevé avec une chaîne tirée par un tracteur, une clôture de fil métallique entourant la zareba; la clôture était formée de supports en T enfoncés dans une base de ciment et renforcés d'entretoises diagonales dans les coins. Le sol n'a pas été beaucoup remué et aucun artefact n'a été découvert.

Pour la mise en place d'un deuxième panneau d'interprétation, une excavation a été pratiquée du côté sud de la piste Carlton, dans le complexe du Village-est, à une distance de 32,3 m à 34,1 m des vestiges des fondations du Village-est. Ce trou est de mêmes dimensions que celui excavé pour le panneau de la zareba. On y a découvert un clou usiné ainsi qu'un fragment de terre cuite blanche portant une copie transfert rouge, mais aucun vestige n'a été mis au jour.

Près de la maison Caron père, on a creusé des tranchées pour les conduites d'eau et d'électricité, de même qu'un fossé coupe-feu. Une rétrocaveuse a été utilisée pour creuser la tranchée d'alimentation en eau tandis qu'un excavateur de fossé a servi au creusement des autres tranchées. De la tranchée d'alimentation en eau, au sud de la maison, on a retiré un fer à cheval et quatre clous, des fragments osseux, des morceaux de céramique, des tessons de bouteilles, des bouts de fil métallique, des morceaux de contenants métalliques ainsi qu'un morceau d'argile à obturer portant la marque d'un rondin. Des tranchées coupe-feu des côtés est et nord, on a retiré des morceaux de terre cuite blanche, plusieurs fonds de bouteilles et des morceaux de métal. La tranchée d'alimentation en électricité ne contenait aucun vestige.

À l'est de l'ancienne route 225, deux remises en rondins et leurs bases de ciment, faisant partie du camp archéologique, ont été enlevées. Ces opérations n'ont causé que très peu de perturbations au sol et aucun artefact ou vestige n'a été découvert.

Une tranchée pour l'alimentation en eau a été creusée à partir du puits situé au nord de la route d'accès au Village-est, vers le sud jusqu'à la conduite d'eau du bâtiment d'entretien. La tranchée suivait le côté ouest de l'ancienne route 225. Les zones stratigraphiques avaient gravement été perturbées par de précédents travaux de construction et aucun élément d'intérêt archéologique n'a été découvert à cet endroit.

Un trou a été creusé à la pelle pour recevoir la base d'un pont piétonnier du côté nord de la piste Carlton entre le Village-est et l'endroit où traversait le bac. Ce pont relie le sentier provenant du terrain de stationnement du Village-est à la piste Carlton. Aucun artefact ou vestige n'a été découvert.

Des deux côtés de la route d'accès au Village-est et du côté sud du stationnement, on a également procédé, en surface, à une collecte ordonnée. De plus, une série de fouilles-échantillons à la pelle ont été effectuées le long du côté ouest du carré de collecte en surface jusqu'au bord de la terrasse située près de la rivière Saskatchewan-sud (fig. 5). Des outils de pierre d'origine préhistorique et des restes d'animaux formaient la plupart des artefacts découverts à cet endroit, et l'on y a également mis au jour quelques artefacts historiques. Un rapport distinct actuellement en préparation, décrit ce site.

Des excavations ont été pratiquées pour l'aménagement d'un champ d'épuration et l'installation de tuyaux, d'une fosse septique et d'une borne-fontaine au nord du bâtiment d'entretien, et pour l'installation d'un réservoir d'eau près du centre d'accueil des visiteurs. Ces deux secteurs avaient déjà été gravement perturbés et aucun élément d'intérêt archéologique n'y a été découvert.

Le creusement de 358 trous pour des poteaux de clôture, du côté ouest de la nouvelle route 225 et de 187 trous du côté nord de la route d'accès au Village-est a fait l'objet d'une surveillance. Aucun artefact ou vestige archéologique n'y a été mis au jour.

En plus de surveiller les différents travaux d'excavation rendus nécessaires par l'aménagement d'installations et de panneaux, il a fallu stabiliser le trou de tirailleur découvert pendant la saison de fouilles de 1983. Le trou avait été temporairement stabilisé en septembre 1983 à l'aide de papier à toiture maintenu en place par des pierres et une mince couche de terre. Des plans à long terme en vue de l'interprétation de cet élément exigent certains travaux de stabilisation de nature permanente.

À la suite d'une discussion avec le personnel d'interprétation, il a été décidé de redonner au trou de tirailleur sa forme originale; il a ensuite été tapissé de gazon pour en protéger la forme (fig. 6). Ellen Lee et moi-même avons utilisé le sol retiré du trou en 1983 pour reconstituer les parois et leur redonner approximativement la hauteur et l'épaisseur qu'elles avaient à l'origine. Nous avons ensuite entièrement recouvert le trou de gazon que nous avons arrosé abondamment. Dans la mesure du possible, nous avons laissé les petits arbustes qui poussent en bordure du trou afin de préserver son atmosphère originale de trou dissimulé dans les broussailles.

L'achèvement des travaux de surveillance et de récupération dans le secteur de l'église et du presbytère, du Village-est, de la piste Carlton, de la route d'accès au Village-est et de son terrain de stationnement, de la propriété Caron père, de la zareba et de l'ancienne route 225, met un terme à la participation des archéologues à la phase I des travaux d'aménagement du site de Batoche. Pour le moment, on prévoit n'y faire aucune autre recherche archéologique.

### Ouvrages cités

#### **Godden, Geoffrey A.**

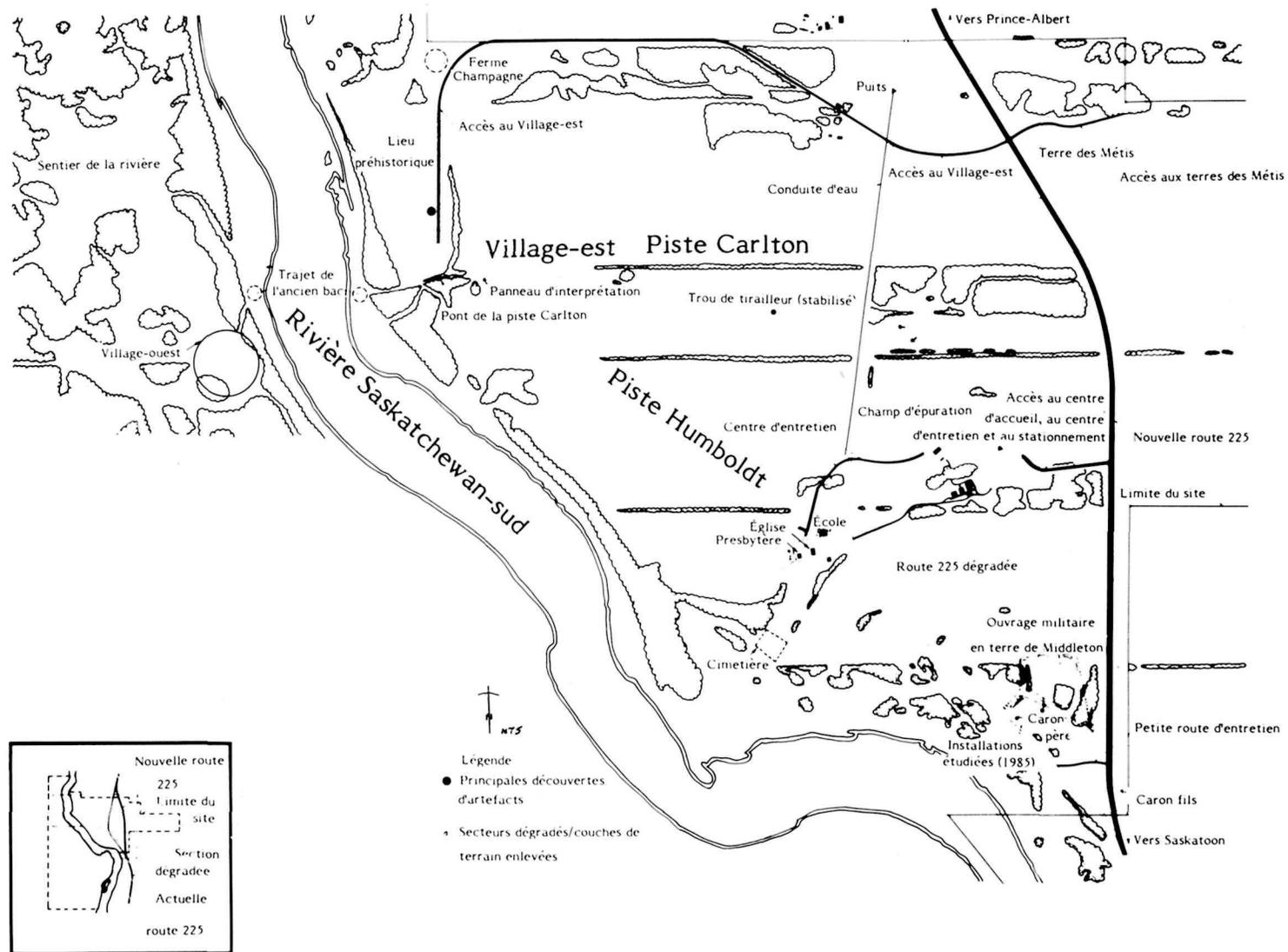
1964. Encyclopaedia of British Pottery and Porcelain Marks. Londres, Barrie and Jenkins.

#### **Lee, Ellen**

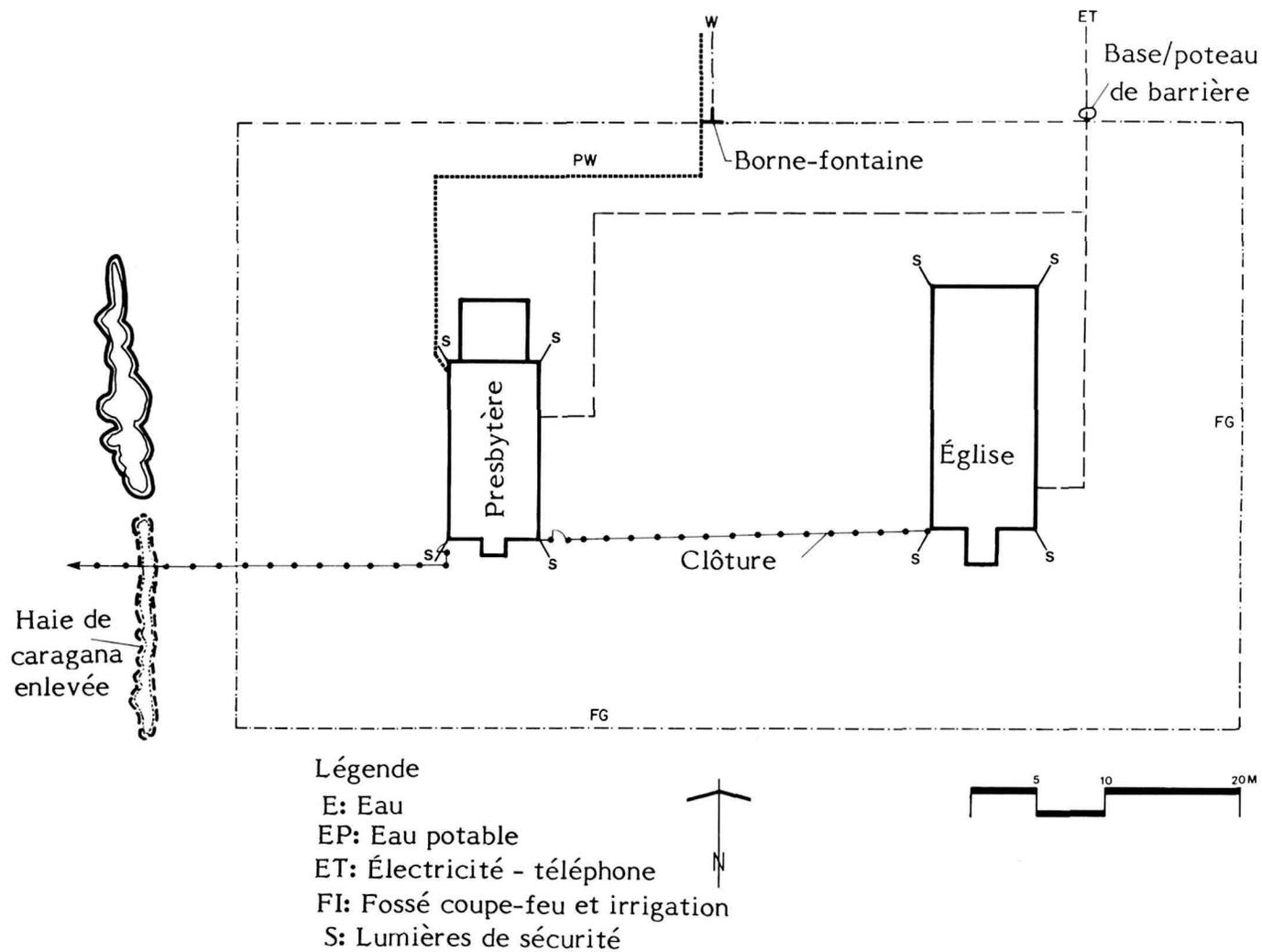
1984. "Fouille archéologique du lieu historique national de Batoche – saison de fouilles 1983". Bulletin de recherches n° 219, Environnement Canada – Parcs, Ottawa.

#### **Urquhart, Ollie**

1976. Bottlers and Bottles, Canadian. Toronto, à compte d'auteur.



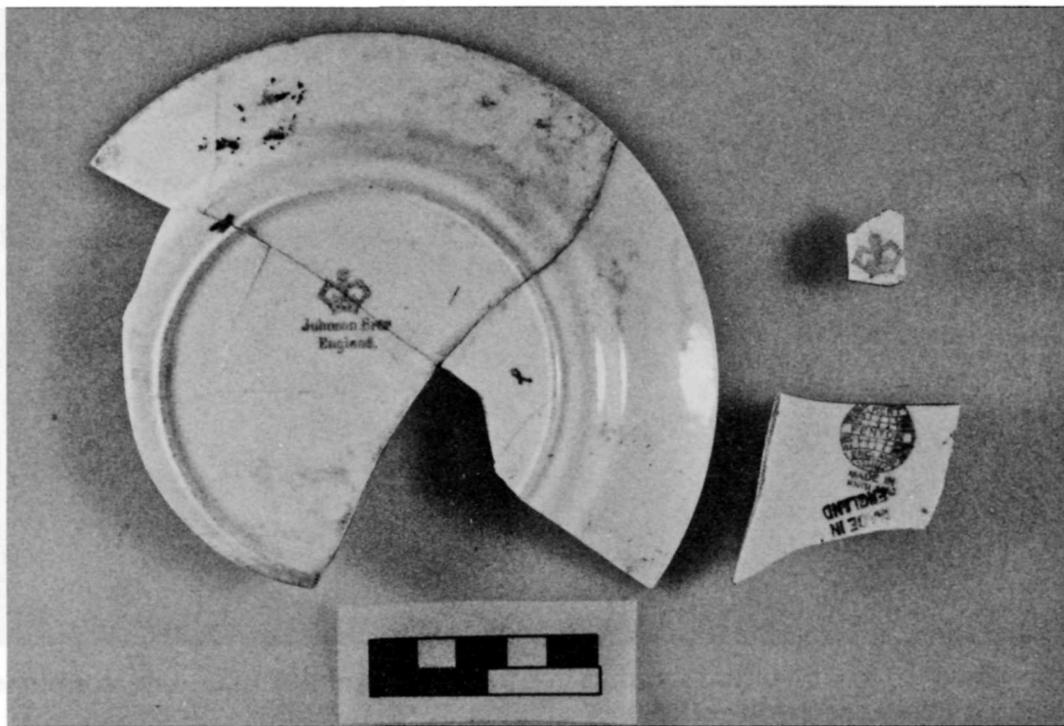
**Figure 1.** Lieu historique national de Batoche, secteurs ayant fait l'objet de recherches pendant la saison de fouilles de 1985. (Dessin: D. Elrick)



**Figure 2.** Église et presbytère de Batoche, illustrant les secteurs de surveillance de l'aménagement des lieux. (Dessin: D. Elrick)



**Figure 3.** Pierre recouverte de mortier et vestige d'un poteau de bois faisant partie d'une série de poteaux d'attache ou de clôture; direction est. (Photo: P. Nieuwhof)



**Figure 4.** Trois marques de plats de céramique; deux de JOHNSON BROS., et l'autre portant J KENT/FENTON/ENGLAND et MADE IN ENGLAND. (Photo: S. Biron Ebell)



**Figure 5.** Fouilles-échantillons à la pelle effectuées à l'ouest de la route d'accès au Village-est; direction nord. (Photo: P. Nieuwhof)



**Figure 6.** Trou de tirailleur métis stabilisé avec, au premier plan, une couronne de cérémonie en foin d'odeur; direction sud. (Photo: P. Nieuwhof)

R61-9/254F

ISSN: 0228-1236

Publié en vertu de l'autorisation  
du ministre de l'Environnement  
© Ministère des Approvisionnements  
et Services Canada 1987

---

Canada